



Fondation | POUR
Crédit  Mutuel | LA
LECTURE

ABRITÉE PAR LA FONDATION DE FRANCE

Présentation

SEPTEMBRE 2026

Missions

Une Fondation nationale au service de la lecture pour tous

Une Fondation unique par son engagement

La Fondation Crédit Mutuel pour la lecture a été créée en 2009 et est abritée par la Fondation de France.

Seule fondation nationale, elle a pour objet d'accompagner des projets et organismes contribuant à l'accès à la lecture en langue française, comme outil d'inclusion culturelle, économique et sociale en France métropolitaine, aux Antilles et en Guyane.



Des missions au cœur des enjeux sociétaux

Les objectifs de la Fondation sont de

- transmettre la lecture et le plaisir de lire au plus grand nombre ;
- sensibiliser à la lecture dès le plus jeune âge ;
- prévenir et lutter contre l'illettrisme,

que ce soit par des actions ciblées auprès des publics, en participant à des prix littéraires ou grâce aux événements autour du livre et de la lecture.

Une Fondation nationale au service de la lecture pour tous

Chaque année, la Fondation Crédit Mutuel pour la lecture accompagne **plus de 200 projets** - que ce soit au niveau local, régional ou national - **qui portent une action de médiation autour de la lecture** menée par une équipe spécialement formée, qu'elle soit professionnelle ou bénévole, **pour accompagner la lecture avec une pédagogie adaptée à son public** (enfant, adolescent, adulte, porteur d'un handicap ou non, allophone, illettré, ...).



En 2025, la Fondation Crédit Mutuel pour la lecture a accompagné 236 projets pour 1,5 M€ qui concernent :

- [La lecture pour la petite enfance](#)
- [La lecture de la maternelle au lycée](#)
- [La lutte contre l'illettrisme](#)
- Des [Prix & Événements littéraires](#)

Et qui ont touché 1,6 million de bénéficiaires directs

Organisation

Une organisation au plus près des territoires

Pour déterminer la politique générale de mécénat, la Fondation Crédit Mutuel pour la lecture s'appuie sur un comité exécutif dont les membres sont choisis pour leurs compétences dans les différents domaines d'intervention.

Le comité exécutif de la Fondation Lecture est composé de 2 collèges qui décident des grandes orientations et de l'attribution des subventions :

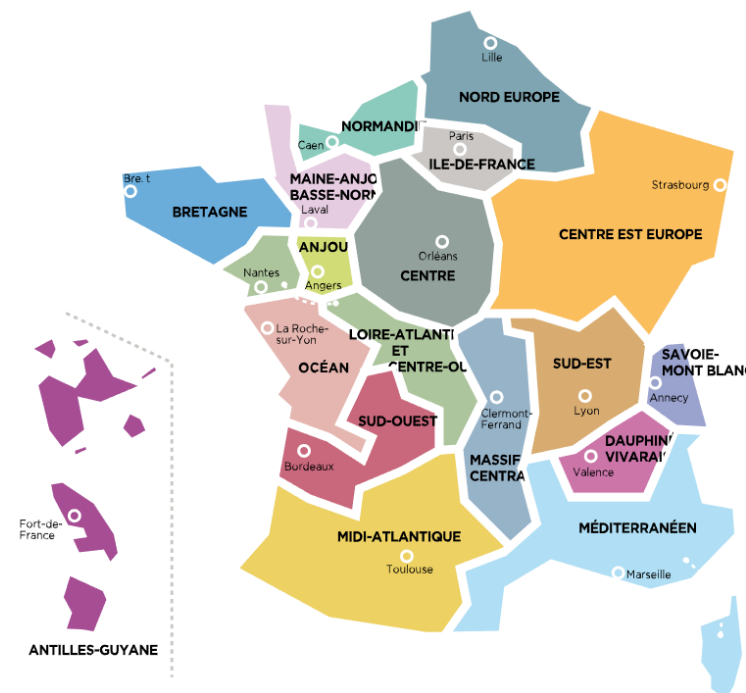
- Le collège A composé d'administrateurs du Crédit Mutuel, 7 membres
- Le collège B composé d'experts de la lecture, 4 membres

Au quotidien, la délégation générale de la Fondation Crédit Mutuel pour la lecture s'appuie sur les 18 correspondants des fédérations régionales.

En savoir plus :

[Notre organisation](#) | [Fondation du Crédit Mutuel pour la lecture](#)

[Vos correspondants](#) | [Fondation du Crédit Mutuel pour la lecture](#)



Demande de mécénat

Un examen des dossiers 2 fois par an : janvier et juin

La demande de mécénat a pour objet de présenter **un projet relevant de la mission de la Fondation Crédit Mutuel pour la lecture** : l'accès à la lecture en langue française, comme outil d'inclusion culturelle, économique et sociale en France métropolitaine, aux Antilles et en Guyane avec une **action de médiation autour de la lecture** occupant une place prépondérante dans le projet présenté.

Les projets peuvent être déposés durant toute l'année et sont examinés deux fois par an mi-janvier et mi-juin. Un comité exécutif spécifique de révision en novembre vérifie notamment les bilans des actions accompagnées.

En savoir plus :

[Demande de mécénat | Fondation du Crédit Mutuel pour la lecture](#)

Sont éligibles au mécénat de la Fondation Crédit Mutuel pour la lecture :

- Les organisations à but non lucratif,
- Les organisations non gouvernementales,
- Les fondations,
- Les institutions,
- Les académies, rectorats, CRPD (réseau Canopé), groupement d'écoles, collèges et lycées,
- Les collectivités locales ou territoriales.

Toute structure répondant aux critères peut prétendre à un accompagnement de la Fondation, qu'elle soit cliente du Crédit Mutuel ou non.

Chaque projet est rattaché à une caisse locale du Crédit Mutuel pour un meilleur suivi du dossier.

Le Prix Innovation Lecture

Un Prix spécial pour récompenser les projets innovants

Le Prix Innovation Lecture, créé en 2022, dans le cadre du plan lecture de la Présidence de la République, **récompense des projets associatifs qui développent des approches originales pour favoriser l'accès à la lecture.**

L'objectif : Encourager les démarches innovantes, souvent portées par des structures de proximité, qui réinventent les façons d'aborder les livres et d'impliquer les publics éloignés de la lecture.

En savoir plus : [Prix Innovation Lecture | Fondation du Crédit Mutuel pour la lecture](#)



2026



2024/2025



2023



Tous les projets soutenus sont en cohérence
avec les **engagements** du Crédit Mutuel :
la force du collectif,
la recherche d'utilité sociale
et la présence dans tous les territoires.